

LA VACCINATION DES ELEVES

Le nombre de vaccins obligatoires dépend de la date de naissance de l'enfant.

Enfant né avant 2018	Enfant né à partir du 1 ^{er} janvier 2018
Les 3 vaccinations obligatoires sont les suivantes : 1. Diphtérie 2. Tétanos 3. Poliomyélite (DTP)	Les 11 vaccinations obligatoires sont les suivantes : 1. Diphtérie 2. Tétanos 3. Poliomyélite (DTP) 4. Coqueluche 5. Haemophilus influenzae de type B (bactérie provoquant notamment de pneumopathie et des méningites) 6. Hépatite B 7. Méningocoque de sérogroupe C 8. Oreillons 9. Pneumocoque (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites) 10. Rougeole 11. Rubéole